



5 rue de la Haye – Le Dôme – 95703 Roissy CDG Cedex

☎ : 01.41.56.04.02 📠 : 01.41.56.04.09

bnugictaf@free.fr <http://ugictcgtairfrance.com>

Cadres à cadres...numéro 5

Cher(e) Collègue,

Le syndicat UGICT/CGT Air France a tenu son congrès les 6,7 et 8 Octobre à BALARUC. Lors de ce congrès nous avons fait le choix de renforcer et d'améliorer notre activité en faveur des Cadres. En effet ces catégories sont de plus en plus menacées quant à leur autonomie, leur déroulement de carrière et leur emploi.

L'individualisation de la rémunération montre ses limites quand elle rime avec « *travailler toujours plus* ». Un état de stress croissant caractérise la condition de l'encadrement. D' autant que les efforts ne garantissent aucune véritable progression de la rémunération ! Aujourd'hui il y a besoin de revoir la structure des salaires de l'encadrement, de mettre un terme au déclassement des jeunes diplômés, au tassement des grilles pour tous, aux inégalités de salaires femmes-hommes, aux discriminations de toutes sortes dont sont victimes notamment les plus jeunes mais aussi les plus anciens. Ainsi, l'Ugict-CGT revendique-t-elle :

- Un salaire minimal à l'embauche pour les cadres au moins égal au plafond de la sécurité sociale, base de cotisation cadre
- Une reconnaissance des diplômés dans les conventions collectives et les statuts
- La garantie du pouvoir d'achat individuel grâce aux augmentations salariales générales.
- La reconnaissance d'un vrai statut cadre pour les instructeurs PNC

À l'inverse du mode de management standardisé tourné vers l'actionnaire et fondé sur le culte de la performance individuelle dans l'atteinte des résultats, l'Ugict-CGT préconise de construire un mode de management alternatif. Elle propose que celui-ci s'appuie sur un ensemble de droits individuels garantis collectivement et la conjugaison du social, de l'économique et de l'environnement.

- Le droit au libre arbitre et la participation aux décisions
- La revalorisation de la technicité
- La reconnaissance des qualifications et des formations
- Le droit de retrait

Face au sentiment d'incertitude sur l'avenir, il est indispensable qu'une prise de conscience s'opère. Les diversités de situation et de traitement nous obligent d'autant à être plus offensifs pour revendiquer des droits nouveaux. Le nouveau Bureau élu lors de ce congrès va œuvrer dans ce sens. Nous tiendrons compte de votre avis et vous informerons de nos actions en faveur de l'encadrement. Depuis 4 mois nous avons publié quatre numéros de notre bulletin « CADRES A CADRES » envoyé à chaque cadre. Les retours que nous en avons sont positifs. Nous allons poursuivre cette initiative en espérant que nous continuerons de répondre à vos attentes.

POUR UNE AUTHENTIQUE REHABILITATION DU STATUT DES CADRES

Lionel MINOSIO
Secrétaire Général

Mehdi KEMOUNE
Secrétaire Général Adjoint